IEDOM
BANQUE DE FRANCE-EUROSYSTÈME EN OUTRE-MER

Novembre 2026

Agence de la Guadeloupe

CONJONCTURE FINANCIÈRE

# Taux des crédits aux entreprises en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy
## 3e trimestre 2026

## UNE HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

• **Au 3e trimestre 2026, le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée demeure orienté à la hausse. Il s'établit** à 5,61 %, soit une hausse de 34 pdb sur trois mois et de 313 pdb sur un an. Il reste nettement supérieur aux taux moyens observés à l'échelle nationale (3,90 %) et dans les DROM (4,07 %). La durée moyenne de ces financements s'établit à 3 ans et 11 mois, pour un montant moyen de 68 601 € (+54,1 % sur trois mois).

• À l'inverse, l**e taux moyen des crédits à l'équipement** diminue de 9 pdb sur le trimestre, à 4,07 % (+18 pdb par rapport au 3e trimestre 2025). Il se maintient à un niveau supérieur à celui observé tant à l'échelle nationale que dans les DROM, où le temps moyen s'établit à 3,79 %. Le montant moyen des prêts à l'équipement atteint 315 745 € pour une durée moyenne de 12 ans et 10 mois.

• Dans le même temps**, le taux moyen des découverts** recule de 53 pdb au 3e trimestre 2026, à 5,33 % (-102 pdb sur un an). Malgré ce repli, il demeure supérieur au taux moyen national (5,07 %), ainsi qu'à celui des DROM (5,25 %). Le montant moyen des découverts s'établit à 19 450 €, en progression de 30,9 % sur trois mois.

## Caractéristiques des crédits aux entreprises en Guadeloupe et dans les Iles du Nord[1]

**Taux moyens pondérés des crédits aux SNF**

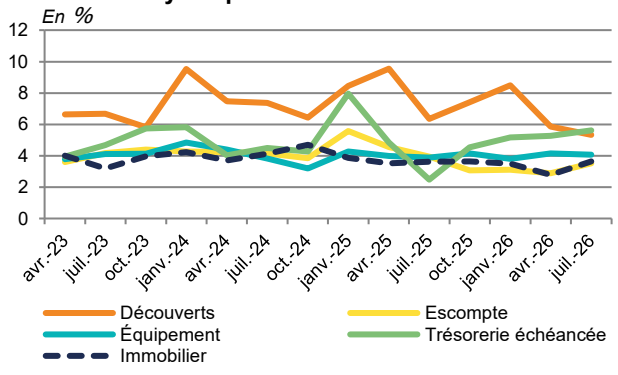


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

**Répartition des flux de crédits aux SNF**
*(sur un an, hors découverts)*

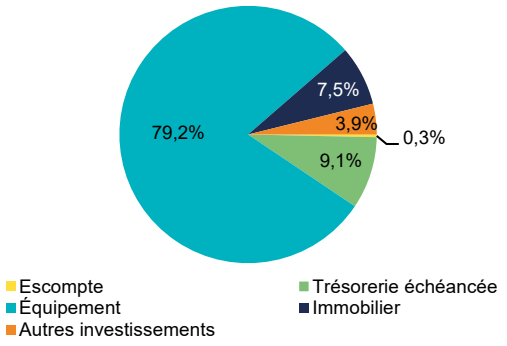


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

| Nouveaux crédits aux sociétés non financières | Taux moyen pondéré (en %) en juillet 2026 | | Taux moyen pondéré (en %) en avril 2026 | | Durée moyenne (en mois) | | Part des prêts à taux fixe (en %) | | Médiane (taux en %) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Guadeloupe et Iles du Nord | France entière | Guadeloupe et Iles du Nord | France entière | Guadeloupe et Iles du Nord | France entière | Guadeloupe et Iles du Nord | France entière | Guadeloupe et Iles du Nord | France entière |
| **Découverts** | **5,33** | 5,07 | **5,86** | 4,64 | - | - | - | - | - | - |
| **Trésorerie échéancée** | **5,61** | 3,90 | **5,27** | 3,68 | 47 | 35 | 98 | 17 | 8,29 | 3,65 |
| **Équipement** | **4,07** | 3,79 | **4,15** | 3,57 | 154 | 113 | 100 | 71 | 4,35 | 3,76 |
| **Immobilier** | **3,64*** | 3,60 | **2,79*** | 3,52 | 207* | 183 | 100* | 80 | - | - |

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 10 et 30)
** Taux provisoire avant calcul du taux définitif au prochain trimestre
*Sources: Iedom, Banque de France, collecte RUBA*

[1] L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

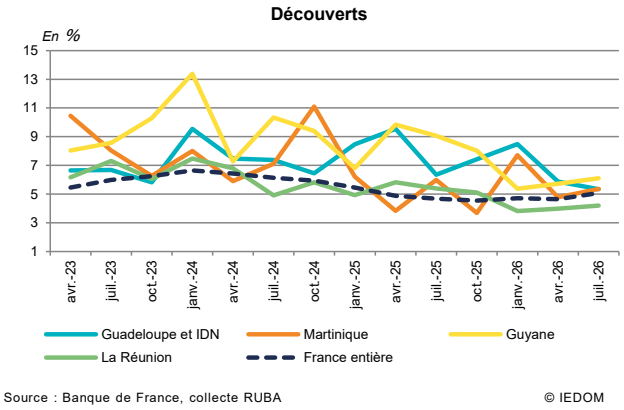


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

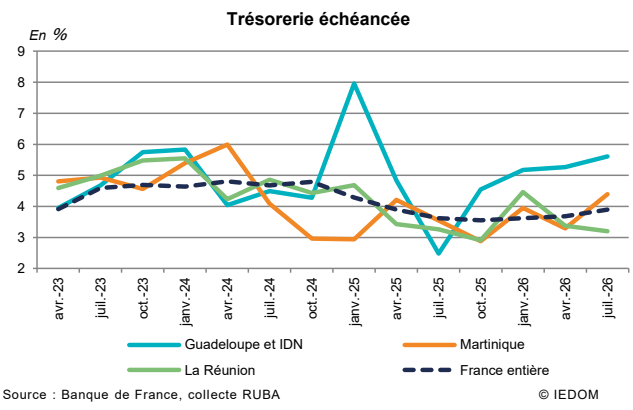


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

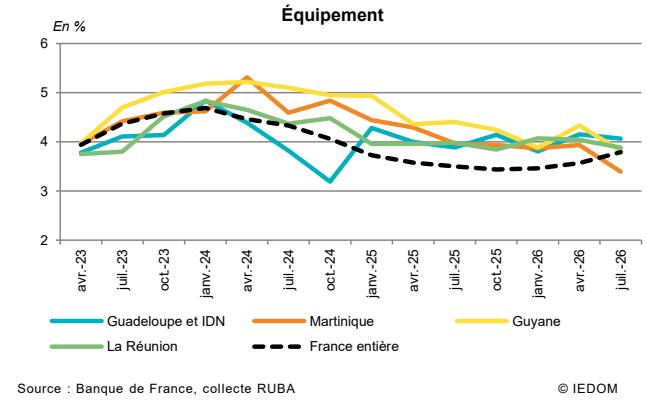


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

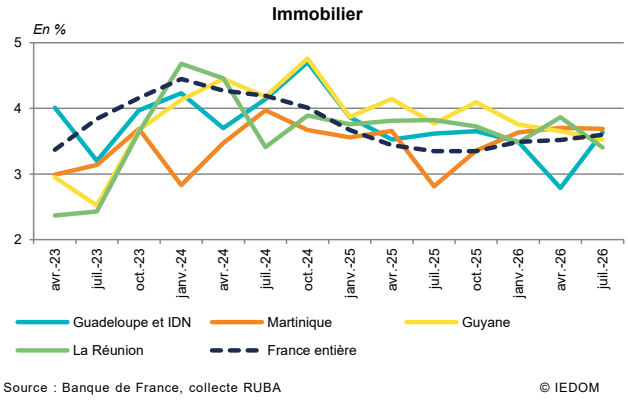


Source : Banque de France, collecte RUBA © IEDOM

*Note : les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations. Le pic observé en Guadeloupe sur le taux de trésorerie échéancée en janvier 2025 résulte du faible nombre d'observations sur le trimestre. Les taux de crédit de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.*

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, ainsi que les durées moyennes de financement, sont calculés en pondérant par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

**Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr**

Directeur de la publication : F. GROH ■ Responsable de la rédaction : A. LEMAIRE

Rédaction : J. SOUKAI ■ Éditeur : IEDOM